



Voisinage - Bruits de canalisation suite à des travaux

Par **Sa3478**, le **04/11/2016** à **23:36**

Bonjour,

Moi voisin de palier a récemment entrepris des travaux chez lui et suite à cela, j'entends maintenant des bruits stridents et brusques (des fois ça ressemble au bruit d'une foreuse !) dans ses canalisations lorsqu'il ouvre un robinet. Je n'entendais pas ces bruit avant les travaux et ils sont localisés au niveau de la cloison séparant ma chambre à coucher de son appartement à lui. Il s'en suit donc une forte nuisance à chaque fois qu'il utilise ses sanitaires. À cause de ça, j'ai même développé des troubles du sommeil...
A-t-il le droit de changer l'installation de ses tuyaux et de générer de tels bruits ?
Est-ce qu'il y a des bases légales sur lesquelles je peux m'appuyer pour l'obliger à revoir son installation et supprimer cette nuisance ?

Merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **05/11/2016** à **08:49**

Bonjour,

Vous êtes propriétaire ou locataire de votre logement ?
Votre voisin est propriétaire ou locataire de son logement ?

Par **Sa3478**, le **05/11/2016** à **17:23**

Je suis locataire et mon voisin est propriétaire de son logement.

Par **Tisuisse**, le **05/11/2016** à **18:07**

Dans ce cas, vous devez en informer votre propriétaire car c'est à lui d'intervenir directement auprès du syndic de copropriété.